



# AVIFAUNE ET EFFETS DES ACTIVITES HUMAINES

sur la Zone de Protection Spéciale FR2612001  
« Arrière-Côte de Dijon et de Beaune »

## LIVRET PEDAGOGIQUE



Préserver

Protéger

Eduquer



Décembre 2011

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
REPRÉSENTANT OFFICIEL



Côte-d'Or

# AVIFAUNE ET EFFETS DES ACTIVITES HUMAINES

sur la Zone de Protection Spéciale FR2612001  
« Arrière-Côte de Dijon et de Beaune »

## LIVRET PEDAGOGIQUE

Décembre 2011

Etude réalisée par :



Espace Mennetrier - Allée Célestin Freinet - 21240 TALANT  
03 80 56 27 02 / cote-dor@lpo.fr / www.cote-dor.lpo.fr

**Rédaction** : Simon-Pierre BABSKI

**Relecture** : Joseph ABEL, Pierre LECLAIRE, Antoine ROUGERON

**Recensements de terrain 2011** : Simon-Pierre BABSKI

**Crédits photographiques** : Joseph Abel (Grand-duc d'Europe), Christian Aussaguel (Engoulevant d'Europe), Simon-Pierre BABSKI (milieux et couverture), Georges Bedrines (Busard cendré), Guy Bourderionnet (Bondrée apivore, Martinet à ventre blanc), Jean Champion (Petit-duc scops), Fabrice Croset (Faucon pèlerin, Hibou des marais, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Cincle plongeur), Ludovic Jouve (Pic mar, Pic noir), Jean-Louis LeMoigne (Oedicnème criard), Pierre Petit (Aigle botté), Romain Riols (Milan noir, Milan royal), Antoine Rougeron (Circaète Jean-le-blanc, Chevêche d'Athena), Claude Ruchet (Busard Saint-Martin, Busard des roseaux, Fauvette orphée), Florent Spinnler (Martin-pêcheur d'Europe), Serge Sorbi (Chouette de Tengmalm) et Philippe Vorbe (Pic cendré).

**Citation recommandée** : BABSKI S.-P., 2011 - Avifaune et effets des activités humaines sur la Zone de Protection Spéciale FR2612001 « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune ». Livret pédagogique. LPO Côte-d'Or, DREAL Bourgogne. 21 p. + annexes.



**Etude subventionnée par :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Bourgogne

19bis – 21 Boulevard Voltaire, BP 27805, 21078 DIJON

# SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	<u>2</u>
<u>LISTE DES ESPECES</u>	<u>2</u>
<u>HABITATS ET PERIODES CRITIQUES</u>	<u>3</u>
<u>PRESENTATION DES ESPECES</u>	<u>5</u>
1. L'AIGLE BOTTE	5
2. LE CIRCAETE JEAN-LE-BLANC	5
3. LA BONDREE APIVORE	6
4. LE MILAN NOIR	7
5. LE MILAN ROYAL	7
6. LES BUSARDS (BUSARD SAINT-MARTIN, BUSARD CENDRE ET BUSARD DES ROSEAUX)	8
7. LE FAUCON PELERIN	10
8. L'ÆDICNEME CRIARD	10
9. LE GRAND-DUC D'EUROPE	11
10. LE HIBOU DES MARAIS	12
11. LA NYCTALE DE TENGMALM	12
12. L'ENGOULEVENT D'EUROPE	13
13. LE MARTIN-PECHEUR D'EUROPE	14
14. LES PICS (PIC NOIR, PIC CENDRE ET PIC MAR)	14
15. L'ALOUETTE LULU	16
16. LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR	16
17. LE PETIT-DUC SCOPS	17
18. LA CHEVECHE D'ATHENA	18
19. LE MARTINET A VENTRE BLANC	18
20. LE CINCLE PLONGEUR	19
21. LA FAUVETTE ORPHEE	20
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>20</u>

ANNEXE 1 (feuillet A3 séparé) : carte des zones à enjeux avifaunistiques forts sur l'Arrière-côte de Dijon et de Beaune

ANNEXE 2 (feuillet A3 séparé) : tableau synthétique des effets des activités humaines sur l'avifaune de l'Arrière-côte de Dijon et de Beaune

## Introduction

Les côtes dijonnaise et beunoise sont des lieux chargés d'histoire et de patrimoine, fréquentés par de nombreux utilisateurs, qu'ils soient urbains ou ruraux, et où se trouve une avifaune remarquable et variée. Si le milieu naturel s'accommode de la présence humaine, les activités anthropiques ont indubitablement une influence forte sur les différents types d'habitats présents dans la Zone de Protection Spéciale FR2612001 ainsi que sur les populations d'animaux et d'oiseaux qui s'y trouvent. Il est de ce fait important, s'ils existent, d'en connaître les impacts, positifs ou négatifs, et ceci pour chaque espèce concernée. En effet une activité humaine unique pourra avoir différents impacts en fonction de l'espèce visée, de la date à laquelle l'activité est menée, de la manière dont elle est effectuée, etc...

Le but de ce livret est donc de présenter les principaux effets des activités humaines sur l'avifaune remarquable de l'arrière-côte de Dijon et de Beaune. Etant présenté de manière synthétique afin d'avoir rapidement une vision d'ensemble sur les risques potentiels pour l'avifaune, l'utilisateur pourra, en cas de besoin se référer au rapport de la LPO (J. Abel) synthétisant l'ensemble des données sur la ZPS et faisant référence en la matière : « L'avifaune de la zone de Protection Spéciale FR2612001. Résultats des inventaires menés en 2008 et synthèse des connaissances » et datant de mars 2009.

## Liste des espèces

Sur les 31 espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive 79/409 (dite « Directive Oiseaux ») observées ces dernières années sur le territoire de la ZPS « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune », 20 sont des espèces régulièrement contactées et 16 d'entre elles nichent sur la zone. Si certaines, comme l'Édicnème criard (*Burbinus oedicephalus*) sont rares, d'autres comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) ou la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) peuvent être considérées comme communes. Quel que soit leur degré de rareté, toutes ces espèces sont cependant sensibles aux modifications faites à leur environnement. Pour cette raison il convient donc de présenter les milieux de nidification utilisés par ces oiseaux, leurs lieux d'alimentation, les dates auxquelles ils sont le plus sensibles à d'éventuelles activités humaines, etc...

Dans un souci de synthèse certaines espèces seront présentées de manière commune car appartenant au même groupe et utilisant des milieux similaires de manière simultanée (exemple des pics et des busards).

Nom français	Nom scientifique	Statut biologique			
		Nicheur	Migrateur	Hivernant	Estivant
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	X	X		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Cicetaetus gallicus</i>	X	X		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	X		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	X		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	(X)	X		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	X	X	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	(X)	X		X
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		X		X
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Édicnème criard	<i>Burbinus oedicephalus</i>	X	X		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>		X	X	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	X		
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Nicheur sédentaire transhumant			
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	X	X	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X	X		

Figure 1 : Espèces de l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » fréquentant de manière régulière le territoire de la ZPS

En complément des espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux », 5 espèces considérées comme remarquables à l'échelle du département seront également présentées.

Nom français	Nom scientifique	Statut biologique			
		Nicheur	Migrateur	Hivernant	Estivant
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	X	X		
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	X		X	
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	X	X		
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	X		X	
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	X	X		

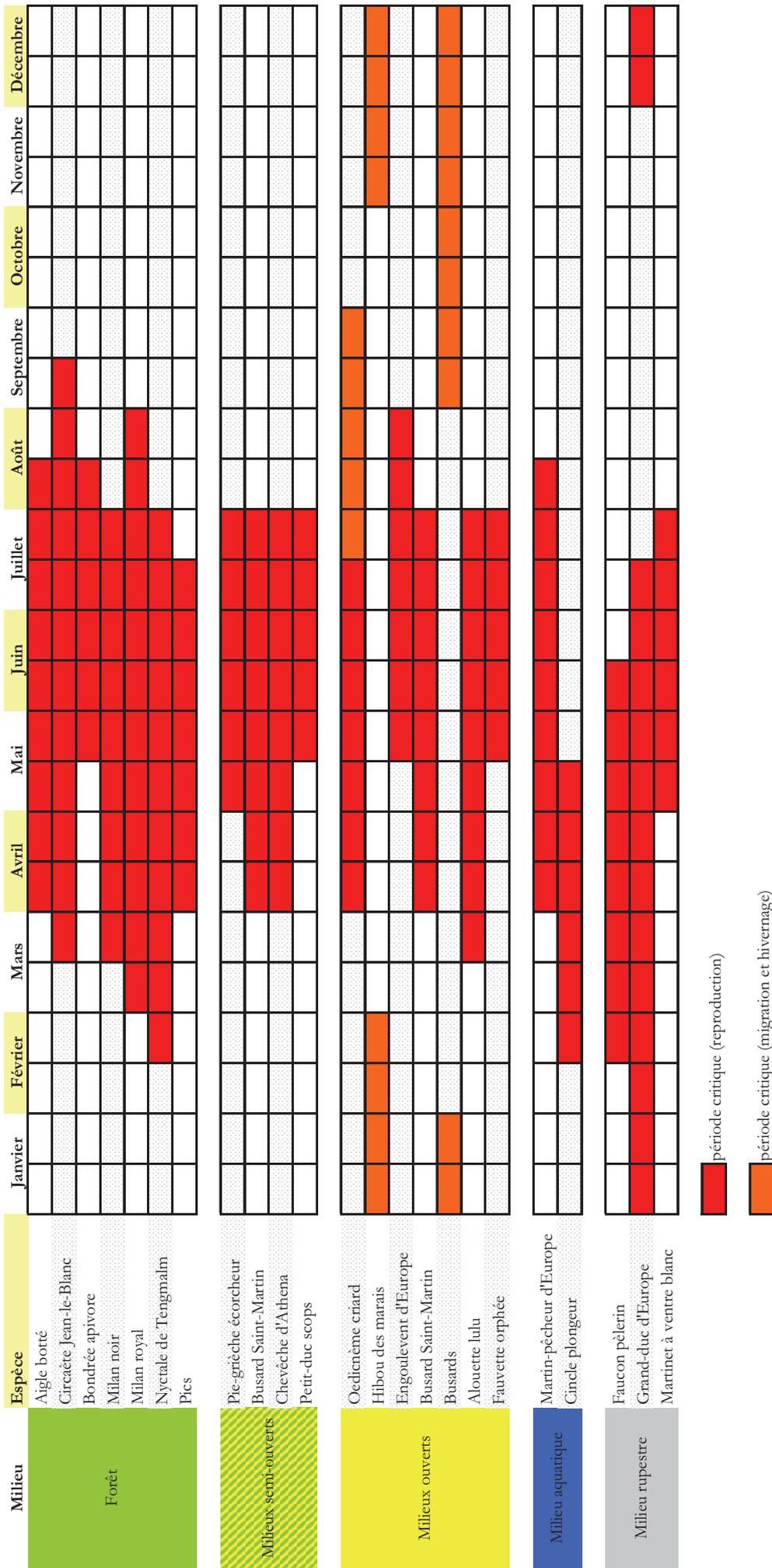
Figure 2 : Espèces non présentes dans l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » mais fréquentant de manière régulière le territoire de la ZPS et présentant un intérêt particulier à l'échelle de la Côte-d'Or

Pour chacune des espèces ou groupe d'espèces on trouvera une photographie représentant le ou les taxons ainsi qu'une photographie du milieu habituel fréquenté par l'espèce. Un petit texte synthétique présentera la biologie de l'oiseau ainsi que les effets des activités humaines. En fin de présentation sont résumées les principales caractéristiques :

- **Milieu de nidification.** Il correspond aux zones habituellement favorables à l'espèce pour établir son nid
- **Périodes critiques.** Dates entre lesquelles les activités humaines peuvent éventuellement avoir un impact sur le bon déroulement du cycle de vie de l'espèce (dérangement, destruction du milieu favorable à la reproduction, ...)
- **Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce.** Milieux différents de celui utilisé pour la reproduction et pouvant par exemple servir pour l'alimentation, l'hivernage, ...
- **Domaine vital / Rayon d'alimentation.** Valeurs obtenues d'après la bibliographie et données à titre indicatif, certaines variations importantes pouvant être observées en fonction des individus et des conditions locales. Lorsque ces valeurs ne sont pas connues, la mention « NC » est indiquée.
- **Bibliographie de référence.** Liste des principaux livres et articles relatifs à ou aux espèces, la bibliographie complète se retrouvant en fin d'ouvrage.

### Habitats et périodes critiques

La figure 3 ci-après résume dans un tableau les principaux milieux fréquentés par chaque espèce ou groupe d'espèces présents de manière régulière dans la ZPS ainsi que les périodes pouvant se révéler problématiques pour la cohabitation avec les pratiques humaines. Le détail pour chaque espèce se trouve dans les petites monographies situées dans la partie « Présentation des espèces ».



■ période critique (reproduction)

■ période critique (migration et hivernage)

Figure 3 : Résumé graphique des habitats et des périodes critiques pour chaque espèce intéressante fréquentant de manière régulière le territoire de la ZPS

# Présentation des espèces

## 1. L'Aigle botté



Ce rapace très discret peut-être qualifié de forestier puisque c'est dans des boisements allant de 30 à 200 hectares qu'il établit généralement son nid. Si ce sont habituellement les vieux arbres et les feuillus qui sont préférés pour cette installation, ceci n'est pas une constante et il est possible de voir nicher des oiseaux sur des résineux ou des arbres de petit diamètre. La présence de lierre semble par contre être fréquente sur les arbres occupés. Réputé pour sa grande fidélité au site de nidification l'Aigle botté a besoin pour chasser, en plus de boisements adéquats, de larges zones ouvertes à proximité immédiate ou imbriquées dans le tissu forestier. Aucun site de nidification n'a pour le moment été découvert sur le territoire de la ZPS mais les multiples observations ne laissent pas de doute quant à la nidification de l'espèce sur cette zone.

Comme la plupart des rapaces forestiers, l'Aigle botté peut souffrir du dérangement occasionné en période de nidification. Il convient donc de respecter une zone de quiétude à proximité des nids quand l'emplacement de ceux-ci est connu, ou à défaut d'éviter tous travaux forestiers (dépressage, coupe, entretien des voies d'accès, martelage, vidange des bois) durant les périodes sensibles. La préservation de grands arbres, en particulier dans la partie supérieure des coteaux, ainsi que le maintien d'un sous étage forestier permettant au nid d'être peu visible du sol sont favorables à l'espèce.

La pratique d'activités de pleine nature, en particulier motorisées (moto, quad) devra se dérouler sur des chemins autorisés.

**Milieu de nidification :** Massifs forestiers formés de futaies de feuillus avec des parcelles dégagées

**Périodes critiques :** Avril à mi-Août

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts (bocage, clairières)

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 750 hectares / en moyenne 30 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, LPO mission rapaces 2010, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

## 2. Le Circaète Jean-le-Blanc



Quelques couples de ce rapace spécialiste, le plus grand diurne de Côte-d'Or, se reproduisent dans la ZPS. Ses zones de chasse, qui peuvent avoir des faciès très variables (landes, marais, zones rocheuses, tourbières, pelouses, friches, garrigue, ...), semblent avoir en commun de présenter, au moins par endroits, un couvert végétal peu épais

et d'accueillir des populations de reptiles importantes. Les reptiles, et particulièrement les serpents, constituent en effet la majeure partie du régime alimentaire du Circaète, représentant souvent plus de 90% des proies capturées. La nidification se déroule quant à elle dans les bois, généralement sur les versants ou en haut de coteaux et majoritairement sur des résineux.

Pour le Circaète Jean-le-Blanc, les effets des activités humaines peuvent se faire ressentir sur les deux types de milieux, assez distincts, fréquentés par l'espèce durant sa période de nidification.

D'une part en milieu forestier où se trouve le nid, il sera recommandé d'éviter le dérangement aux abords de celui-ci lorsque son emplacement est connu ou de manière plus générale s'abstenir de tous travaux forestiers potentiellement dérangeants en période critique. Le maintien d'espèces d'arbres variées et d'arbres remarquables comme les grands pins tabulaires sera bénéfique à l'espèce.

Sur les milieux de chasse, la conservation d'espaces ouverts favorables à la présence de reptiles sera bénéfique, au contraire de la disparition de ces milieux soit par retour à un milieu fermé (forêt) soit par remise en culture (vigne) ou changement d'occupation du sol (construction).

**Milieu de nidification :** Massifs forestiers

**Périodes critiques :** mi-Mars à mi-Septembre

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Friches, landes et autres milieux ouverts de grande surface

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 4063 hectares / jusqu'à 15 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Abel 2009, Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, Joubert 2001, LPO mission rapaces 2009, ONF *non daté*, Petretti 2008, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004,

### 3. La Bondrée apivore



Habitante des paysages semi-ouverts la Bondrée apivore est un rapace commun sur la ZPS bien que peu de données sur sa reproduction existent du fait de son caractère très discret. Le plus souvent, l'aire est construite au cœur d'un bois, sur des essences diverses (feuillus ou résineux). La chasse se pratique pour sa part généralement en milieu ouvert et est majoritairement axée sur les insectes, guêpes et abeilles, qui constituent une part prépondérante de son alimentation.

La présence de l'espèce étant déterminée par l'abondance de nids d'hyménoptères, les activités humaines entraînant le maintien de cette ressource alimentaire seront bénéfiques à l'oiseau. Parmi elles on peut citer la conservation d'espaces ouverts à la structure variée ou, en forêt, la présence de clairières avec des bois morts sur pied. Au contraire, l'utilisation trop intense d'insecticides à large spectre sera à proscrire. De même, l'augmentation des zones en culture intensive (céréales et vignes) est plutôt défavorable à l'espèce car ces espaces ne renferment pas la ressource alimentaire nécessaire.

Comme pour les autres espèces nichant en forêt le maintien d'une zone de quiétude en période de reproduction autour des nids est la principale condition nécessaire à la préservation de l'espèce. Dans le cas de la Bondrée, la présence de futaies claires, contrairement aux zones forestières plus fermées semble favorable à l'installation de nids.

**Milieu de nidification :** Bois et forêts

**Périodes critiques :** mi-Mai à mi-Août

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts (landes, pâtures, prairies, cultures)

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 737 hectares / jusqu'à 10 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

#### 4. Le Milan noir



Oiseau migrateur, le Milan noir se retrouve à la bonne saison sur le territoire côte-d'orien. Si les effectifs nicheurs sur l'ensemble du département sont conséquents la nidification sur le territoire de la ZPS est pour sa part faible, les zones potentiellement favorables à l'installation de couples nicheurs étant restreintes. Le nid est en effet installé en forêt ou dans des bosquets présentant des arbres hauts, généralement à proximité de rivières ou de plans d'eau. Les zones de chasse, pour leur part bien fréquentées, sont variées mais presque toujours constituées de terrains ouverts.

Le Milan noir est très éclectique dans son alimentation, se nourrissant à la fois de charognes, poissons morts mais également de petits passereaux ou d'insectes. Il fréquente par conséquent de nombreux milieux. La conservation de ceux-ci et en particulier des milieux humides, mares, étangs et vallées alluviales au paysage ouvert, permettra le maintien de l'espèce.

Nichant en forêt il faudra éviter les dérangements trop importants en période de reproduction (travaux forestiers, fréquentation touristique).

**Milieu de nidification :** Forêts, bosquets d'arbres

**Périodes critiques :** mi-Mars à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts avec présence d'eau

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 800 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, LPO Auvergne 2010, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

#### 5. Le Milan royal



Si le territoire de la ZPS n'accueille qu'un nombre très restreint de couples de Milan royal celui-ci est néanmoins favorable à la présence de l'espèce. En effet, le Milan royal niche dans les bois et les bosquets où il installe son nid dans de gros arbres et utilise les pâtures, les prairies et les pelouses comme lieu de chasse. Très opportuniste dans

ses choix alimentaires, il se nourrit d'oiseaux, de micro mammifères, d'animaux morts et fréquente les décharges, principalement en période hivernale.

Bien plus rare que son cousin le Milan noir, le Milan royal en est relativement proche et par conséquent les activités humaines auxquelles il sera sensible seront pratiquement identiques. Ainsi la diminution des ressources alimentaires dues à une transformation du paysage (intensification agricole, plantations d'arbres, urbanisation, fermeture des décharges) sera préjudiciable à l'oiseau. Ceci est d'autant plus vrai que les zones ouvertes et morcelées, favorables à la recherche de nourriture, sont également utilisées par l'oiseau en période de migration.

Concernant les zones de nidification, le morcellement de celles-ci sera négatif tandis que la création ou le maintien de zones de bosquets avec des arbres hauts permettra de conserver l'espèce.

Il faut également noter, pour cette espèce au statut de conservation particulièrement précaire, l'influence négative importante de certaines infrastructures humaines. Eoliennes et lignes électriques sont en effet une source non négligeable de mortalité par collision.

Enfin, même si elle n'a pas lieu en Côte-d'Or, il faut noter que l'utilisation d'anticoagulants et poisons divers pour la destruction de rongeurs en période de pullulation doit s'effectuer avec la plus grande prudence afin de ne pas entraîner de mortalité induite chez cette espèce charognarde.

**Milieu de nidification :** Bois de feuillus présentant de grands arbres

**Périodes critiques :** Mars à fin Août

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts

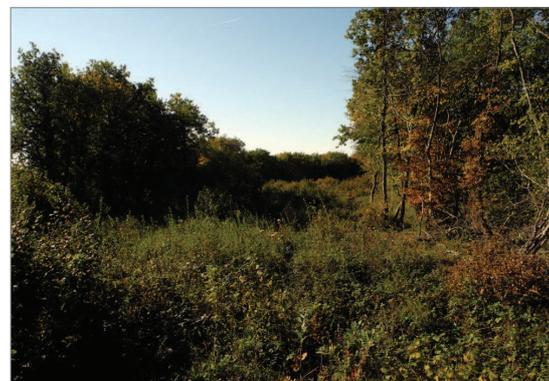
**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 1175 hectares / jusqu'à 15 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, LPO mission rapaces 2008, LPO Auvergne 2010, Maurice 2007, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

## **6. Les busards (Busard Saint-Martin, Busard cendré et Busard des roseaux)**

Sur le territoire de la ZPS, seul le Busard Saint-Martin est nicheur. Il convient donc de séparer cette présentation en deux parties : une première concernera cette espèce en période de nidification et une seconde l'ensemble des busards durant les périodes de migration, de halte migratoire et d'hivernage.

### Busard Saint-Martin en période de nidification



Espèce associée aux milieux ouverts, le Busard Saint-Martin est peu abondant dans la ZPS, du fait de la dominance des espaces boisés sur ce territoire. La nidification des quelques couples (moins de 10 estimés) est envisageable, notamment dans les coupes forestières, milieu particulièrement apprécié en Bourgogne pour l'installation du nid (Grand B., Cœur S. & Billay H., non publié). Celui-ci est installé à terre, dans différents types de formations basses, la seule exigence étant que la végétation entourant le nid soit suffisamment dense pour protéger la nichée des prédateurs. La nourriture est essentiellement composée de micro-mammifères avec une importance plus ou moins grande des vers, insectes, reptiles et oiseaux.

Comme les autres espèces se nourrissant principalement de micro-mammifères, le Busard Saint-Martin est particulièrement sensible aux variations des populations de ses proies et toute action ayant une influence sur celles-ci pourra entraîner des effets sur la population nicheuse.

La principale menace qui pèse sur ce rapace est la réduction de son habitat naturel, du fait de la déprise agricole et de la fermeture du milieu. Une gestion appropriée des zones de régénération forestière et des jeunes plantations, hors des périodes sensibles, pourra être bénéfique.

D'autres menaces, non effectives au sein de la ZPS, concernent la destruction volontaire d'individus et la nidification en culture céréalière. En effet, le Busard Saint-Martin est encore considéré comme prédateur du petit gibier de plaine malgré de nombreuses études montrant son faible impact sur des espèces comme la Perdrix grise *Perdix Perdix* (moins de 0,7% de son alimentation). L'installation en culture peut pour sa part poser problème car il n'est pas rare qu'au moment des moissons les jeunes ne soient pas encore aptes à quitter l'aire et soient tués par le passage des engins agricoles. Dans ce cas l'information, la prévention et parfois l'intervention sur des nichées menacées est donc primordiale pour la préservation de l'espèce.

**Milieu de nidification :** Milieux ouverts (landes, jeunes plantations forestières, jeunes taillis, broussailles, champs de céréales)

**Périodes critiques :** Avril à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts (jachères, friches, pelouses calcaires)

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 152 hectares / jusqu'à 3 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Gêroudet 2000, Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

### Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux en période estivale, en migration et en hivernage



Busard des roseaux



Busard cendré



En période de reproduction, des individus non nicheurs des trois espèces de busards peuvent se retrouver sur le territoire de la ZPS. En dehors de cette saison les trois taxons peuvent également se rassembler pour former des regroupements nocturnes appelés « dortoirs », seul le Busard Saint-Martin restant en France durant tout l'hiver. Les dortoirs se créent dans des milieux ouverts, coupes forestières ou jachères où l'on note parfois la présence de bosquets, piquets, ... servant de perchoirs. Les dortoirs sont de fait plus actifs en période de migration, lorsque les Busards cendrés et des roseaux n'ont pas encore rejoint leurs quartiers d'hiver.

Les zones ouvertes sont également utilisées comme lieu de chasse et la principale mesure pour la conservation des trois espèces de busards présentes sur le territoire de la ZPS consiste donc en la préservation et/ou la création de zones de jachère ou de pelouses sèches qui constituent des territoires particulièrement attrayants pour la chasse et pour la formation de dortoirs. Celles-ci devront néanmoins être gérées de manière appropriée, évitant en particulier les interventions intenses et prolongées lors des périodes critiques.

**Milieu de nidification :** (# Busard des roseaux et Busard cendré a priori non nicheurs sur la zone #)

**Périodes critiques :** Septembre à fin Janvier (uniquement Busard Saint-Martin concerné pour la période hivernale)

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts (jachères, friches, pelouses calcaires)

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** *variable*

**Bibliographie de référence :** Cramp 1980, Génsbøl 2005, Géroutet 2000, Leroux 2004, Strenna 2000, Thiollay et Bretagnolle 2004

## 7. Le Faucon pèlerin



Le Faucon pèlerin est inféodé aux falaises et parois rocheuses dégagées, souvent exemptes de végétation sur leur partie haute où il installe son aire. La présence d'infractuosités et de replats propices détermine en général l'installation. L'espèce est peu exigeante sur son milieu de vie du moment que celui-ci lui procure en quantité des oiseaux de taille moyenne dont il se nourrit quasi exclusivement. Les grandes plaines, les vallées larges et les plateaux ont souvent sa préférence.

Le dérangement des oiseaux à l'aire est une des menaces les plus importantes concernant le Faucon pèlerin. Les activités de pleine nature, escalade ou randonnée, ainsi que les travaux forestiers doivent donc être menés en dehors des périodes critiques, sous peine d'abandon de la nichée. Du fait de sa position de superprédateur, le Faucon pèlerin fut longtemps victime des pesticides organochlorés, entraînant la contamination des œufs qui deviennent impropres à la couvaison. Malgré les changements récents de types de molécules, l'utilisation intense de produits phytosanitaires peut donc être considérée comme néfaste pour l'espèce.

Au rang des activités humaines ayant un impact négatif pour l'espèce on peut citer les risques d'électrocution liés aux lignes électriques proches des lieux de nidification et la perte d'individus, soit par destruction directe (tir) ou désairage (fauconnerie).

Enfin, deux menaces naturelles pèsent également sur le Faucon pèlerin : la dégradation des sites de nidification et la présence du Grand-duc avec lequel la cohabitation est bien souvent impossible, tournant à l'avantage du rapace nocturne.

**Milieu de nidification :** Falaises, pylônes électriques

**Périodes critiques :** mi-Février à mi-Juin

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux variés

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 392 hectares / jusqu'à 15 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp et Simmons 1980, Géroutet 2000, Monneret 2006, Strenna 2000

## 8. L'œdicnème criard

A l'origine oiseau de steppes ou milieux assimilés, l'œdicnème criard se retrouve aujourd'hui sur les plages de sable et de gravier bordant les grands cours d'eau, les coteaux et plateaux rocailleux ainsi que les cultures tardives où il trouve un couvert végétal suffisamment lâche et bas, critères prépondérants pour l'installation de l'espèce. Les sols caillouteux, secs et chauds ont sa préférence. Il y construit son nid, qui n'est qu'une simple dépression dans le sol, généralement garnie de petits cailloux, accessoirement de débris végétaux. La nourriture est principalement constituée de petits invertébrés (gros insectes, limaces, escargots, ...) et occasionnellement de petits reptiles ou micro-mammifères. Elle doit être abondante, en particulier lors de l'élevage des jeunes.



Il faut noter qu'après la saison de reproduction et jusqu'en d'octobre, les Edicnèmes se rassemblent. Ces regroupements se produisent généralement sur les lieux ayant hébergé la reproduction du printemps.

Le gel de parcelles agricoles ou la création de jachères temporaires sur des secteurs pauvres, couplés à une pratique adaptée (broyage ou labour aux dates clés), sont des mesures fortement favorables à l'Edicnème.

Dans les zones de culture tardive pouvant héberger des couples nicheurs, l'irrigation est néfaste pour l'installation d'oiseaux, de même que l'utilisation trop intense de fertilisants qui densifie de manière importante les cultures. La réduction de l'utilisation de pesticides, préservant ainsi la ressource en nourriture, sera au contraire bénéfique.

Les secteurs actuellement fréquentés par l'Edicnème criard, en particulier ceux situés dans le nord de la ZPS à proximité d'agglomérations, sont des zones fortement attractives, à la fois pour la pratique du tourisme vert et pour les projets immobiliers. Dans les deux cas ces pratiques sont défavorables à l'espèce, celle-ci est d'une part fortement impactée par le dérangement lors de la période de reproduction et d'autre part très fidèle à son site de reproduction, y revenant même lorsque les milieux favorables ont disparu.

**Milieu de nidification :** Pelouses sèches, labours, jachères et cultures tardives

**Périodes critiques :** Avril à fin Septembre

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts pour l'alimentation, présence d'eau

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 43 hectares / jusqu'à 3 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp et Simmons 1983, Géroutet 2008, Rougeron 2007, Tissier et Chazal, 2007

## 9. Le Grand-duc d'Europe



Espèce exclusivement nicheuse en milieu rupestre en Côte-d'Or, que ce soit sur des sites naturels (falaises, combes, ...) ou artificiels (carrières), le Grand-duc d'Europe est également connu pour nicher en forêt. De manière générale c'est un oiseau peu exigeant sur son site de nidification, à condition que celui-ci soit proche de territoires de chasse intéressants, constitués de milieux ouverts ou partiellement boisés. Les couples s'installent généralement en pied de falaise ou dans la paroi, sur une vire ou dans une cavité. La présence d'arbres juste devant l'aire n'est pas préjudiciable à l'installation.

Le Grand-duc peut exploiter un spectre très large d'habitats et s'avère être un prédateur opportuniste. Sur la ZPS, son régime alimentaire est principalement constitué de rongeurs (Rat surmulot, campagnols, lagomorphes), de Hérisson et d'oiseaux d'eau (Gallinule poule d'eau).

Apparu en 1999 dans la ZPS et en pleine phase de colonisation, peu de restrictions vis-à-vis de ses milieux de vie pèsent sur cette espèce capable de s'adapter à certaines activités humaines localisées (exploitation dans une carrière par exemple). Les territoires de chasse étant extrêmement étendus et variés, la conservation du Grand-duc passe donc principalement par la préservation des sites de nidification et la limitation de la mortalité des adultes.

Dans le cas de nidification en milieu rupestre, la concertation avec les grimpeurs, les randonneurs ou les carriers est certainement la meilleure méthode pour éviter tout dérangement aux périodes critiques. Les risques d'électrocution peuvent être réduits en neutralisant les pylônes électriques posant problème tandis que peu d'actions sont envisageables pour éviter la mortalité routière ou le braconnage.

**Milieu de nidification :** Zones rocheuses naturelles ou artificielles, forêts

**Périodes critiques :** Décembre à mi-Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts ou semi-boisés, cours d'eau

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 6375 hectares / jusqu'à 13 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Abel 2007, Cochet 2006, Cramp 1985, Géroutet 2000, Mebs et Scherzinger 2006, Strenna 2000

## 10. Le Hibou des marais



Généralement fonction des pullulations de micro-mammifères, la reproduction de ce rapace nocturne n'est pas connue sur le territoire de la ZPS mais on l'observe par contre depuis plusieurs années en hivernage. Durant cette période l'espèce fréquente des espaces ouverts avec une végétation rase, favorables à la recherche de nourriture, et possédant des perchoirs pour l'accueillir pour la nuit (petits arbres, piquets, ...).

La conservation des milieux ouverts utilisés d'une année sur l'autre comme dortoirs est indubitablement importante pour le maintien de l'espèce. Il convient cependant d'essayer de réaliser les opérations d'entretien en dehors des périodes sensibles. La mise en culture, les plantations arborescentes et autres mesures entraînant la fermeture du milieu seront pour leur part défavorables à l'espèce.

Il est également important d'essayer de maintenir, dans la mesure du possible, la quiétude des zones de dortoirs où l'espèce se rassemble parfois avec le Busard Saint-Martin.

**Milieu de nidification :** (# Espèce *a priori* non nicheuse sur la zone #)

**Périodes critiques :** Novembre à fin Février

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts à végétation pauvre

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 81 hectares / jusqu'à 2,5 kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroutet 2000, Mebs et Scherzinger 2006, Strenna 2000

## 11. La Nyctale de Tengmalm

Cette petite chouette appréciant les climats froids est exclusivement forestière et privilégie généralement les forêts âgées où elle peut trouver des arbres avec des cavités creusées par des pics, en particulier le Pic noir. Après une période de relative abondance dans les années 1980, probablement due à une forte présence de petits rongeurs, sa source principale de nourriture, la Nyctale de Tengmalm est aujourd'hui redevenu un oiseau extrêmement rare sur le territoire de la ZPS. Si de telles fluctuations sont signalées dans la bibliographie et ne reflètent pas forcément un

danger pour l'espèce il convient cependant de respecter certaines pratiques pour maintenir des conditions d'accueil acceptables pour l'espèce.



Du fait de son lien étroit avec la forêt la Nyctale de Tengmalm se révèle très sensible aux activités humaines pouvant avoir lieu dans ce milieu. La préservation des vieux arbres possédant des cavités ou pouvant abriter le Pic noir est ainsi primordiale pour le maintien de l'espèce. De même, les interventions telles que les coupes, affouages, ... devront avoir lieu hors des périodes sensibles, ce qui peut parfois être problématique en fin d'hiver.

**Milieu de nidification :** Boisements de vieux arbres -hêtres ou pins- creusés de loges de pics noirs

**Périodes critiques :** mi-Février à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Boisements de résineux avec des espaces ouverts : clairières, coupes, ...

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 83 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroudet 2000, Mebs et Scherzinger 2006, Muller 2011, Strenna 2000

## 12. L'Engoulevent d'Europe



L'Engoulevent d'Europe est un migrateur trans-saharien qui arrive en France courant mai. Il s'installe alors généralement dans des milieux semi-ouverts qui accueilleront l'intégralité de son cycle reproducteur. Ceux-ci doivent présenter une hygrométrie relativement faible et des sols peu végétalisés et bien drainés permettant l'établissement d'un nid à même le sol. Les zones bien ensoleillées comme les pelouses sont convoitées mais il utilise également des coupes forestières, des friches, des jeunes plantations, des boisements lâches sans végétation basse ou de manière générale tout milieu semi-ouvert dans un contexte thermophile.

Insectivore, l'Engoulevent d'Europe peut être fortement impacté par la diminution des ressources trophiques, comme c'est par exemple le cas sur les zones subissant des traitements insecticides réguliers (vigne). La diminution ou la suppression de certains de ces traitements peut donc être une bonne chose pour le maintien de l'espèce. La présence de milieux ouverts est pour sa part indispensable pour conserver le niveau de population et la fermeture des milieux, qu'elle soit naturelle (déprise, recolonisation par les ligneux) ou artificielle (plantation) est donc à proscrire quand cela est possible (ce qui n'est souvent pas le cas par exemple dans les clairières forestières).

L'entretien des milieux ouverts devra se faire quant à lui hors des périodes sensibles, afin de permettre une bonne reproduction de l'espèce. L'espèce étant nocturne elle est par conséquent sensible aux dérangements occasionnés

durant la journée et la présence de zones de quiétude lui est favorable. Enfin notons que les milieux fréquentés par l'Engoulevent d'Europe, et en particulier les pelouses situées en haut de versant, sont particulièrement attractifs pour la création de nouvelles zones d'habitation (lotissements). Lorsque celles-ci ont lieu elles induisent généralement la destruction de l'habitat de reproduction et par conséquent l'abandon du site par les engoulevents.

**Milieu de nidification :** Milieux à végétation basse, clairsemée, avec placettes nues sèches, parcelles de pin de faible hauteur

**Périodes critiques :** mi-Mai à fin Août

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 3,9 hectares / Possiblement quelques kilomètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroudet 1998

### 13. Le Martin-pêcheur d'Europe



Exclusivement inféodé aux cours d'eau de taille convenable et aux pièces d'eau (étangs, mares, ...), le Martin-pêcheur d'Europe ne trouve certainement pas sur la ZPS assez de biotopes favorables pour l'installation de plus de 20 couples. Cette zone ne joue donc qu'un rôle mineur pour la préservation de cet oiseau.

Cependant il convient de dire que toute action menée sur les cours d'eau peut avoir un impact sur cette espèce. Les perturbations entraînant une diminution des ressources trophiques (petites poissons, insectes aquatiques, crustacés, ...), telles les populations organiques et chimiques, ou une augmentation de la turbidité de l'eau sont à proscrire, tandis que les actions amenant la création de berges ou parois verticales peuvent être favorables à l'espèce qui peut alors y établir son nid.

**Milieu de nidification :** Cours d'eau

**Périodes critiques :** Avril à mi-Août

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 2 kilomètres de cours d'eau / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroudet 1998

### 14. Les pics (Pic noir, Pic cendré et Pic mar)

Trois espèces de pics inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux peuvent être rencontrées dans la ZPS : le Pic noir, le Pic cendré et le Pic mar. Bien qu'ayant des exigences écologiques différentes, ces trois espèces peuvent cependant être regroupées dans le cadre de ce travail car elles fréquentent des milieux similaires et les activités humaines susceptibles de les favoriser ou de les défavoriser sont semblables.

Parmi ces trois pics, le plus exigeant en terme d'habitat semble être le Pic mar qui a besoin de forêts matures et bien souvent d'îlots forestiers homogènes suffisamment grands pour s'établir. De manière générale un des facteurs clefs pour la préservation des populations de *picidae* consiste en la conservation d'arbres pouvant être utilisés par les oiseaux pour creuser leur nid d'une part et la conservation des arbres possédant déjà une cavité, la plupart des pics étant fidèles à leur site de nidification et pouvant utiliser la même loge d'une année sur l'autre.

La conservation d'arbres de gros diamètre, d'îlots de vieillissement ou d'arbres sénescents sera donc bénéfique pour ces oiseaux. La sylviculture monospécifique, menée avec de courtes rotations aura pour sa part un impact négatif sur les populations de pics.



Pic mar



Pic noir



Pic cendré



Pour l'ensemble des pics, les populations d'insectes, et particulièrement les fourmis qui constituent la majeure partie de leur alimentation, doivent être importantes dans les milieux qu'ils fréquentent et toutes les activités humaines entraînant la diminution de ces populations de proies seront défavorables à ces espèces. Parmi ces activités néfastes on peut noter l'enlèvement systématique des bois morts ou dépérissants, la conduite forestière intensive ou encore l'utilisation accrue de biocides.

#### **Milieu de nidification :**

- Pic noir : Tous types de peuplements forestiers avec des arbres de gros diamètre (45-50cm)
- Pic cendré : Forêts de feuillus présentant une densité importante, ripisylves
- Pic mar : Boisements anciens, particulièrement de chênes

#### **Périodes critiques :**

- Pic noir : Avril à mi-Juillet
- Pic cendré : mi-Avril à mi-Juillet
- Pic mar : mi-Avril à mi-Juillet

#### **Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :**

- Ensemble des pics : Milieux ouverts et semi-ouverts (clairières forestières, prairies, ...)

#### **Domaine vital / Rayon d'alimentation :**

- Pic noir : 413ha / NC
- Pic cendré : 133 hectares / jusqu'à 1,2 kilomètres
- Pic mar : 12,8 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroutet 1998, Gorman 2004

## 15. L'Alouette lulu



Ce passereau peut être considéré comme très commun au sein de la ZPS et de nombreux milieux, la plupart créés par l'homme et pouvant être le siège de pratiques intensives (viticulture par exemple), hébergent l'Alouette lulu. Ceux-ci ont pour caractéristique commune d'être des milieux ouverts, ne présentant que très peu de couvert arboré.

Si les activités humaines peuvent bien entendu conditionner l'absence ou la présence en plus ou moins grand nombre d'Alouettes lulu, elles ont cependant peu d'impact sur cette espèce. En effet, si l'on excepte les activités menées durant la période critique de nidification et d'élevage des jeunes, telles que l'entretien des milieux ouverts (gyrobroyage, brûlage dirigé, ...), les seuls dangers pour ce passereau sont la fermeture du milieu (naturelle ou à la suite de plantations) ou la mise en culture céréalière. L'Alouette lulu est en effet connue pour éviter ce type de milieu.

**Milieu de nidification :** Pelouses, bocages maigres, landes, friches de coteaux, dunes herbeuses, vignes, clairières forestières

**Périodes critiques :** mi-Mars à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 4,9 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1988, Géroudet 1998

## 16. La Pie-grièche écorcheur



La Pie-grièche écorcheur est assez abondante dans les zones favorables de la ZPS mais cette abondance est largement tributaire des actions humaines. En effet ses milieux de prédilection, dans lesquels elle mène l'ensemble de son cycle reproducteur, sont des zones agricoles ou des zones de transition. Ces milieux regroupent deux critères essentiels : la présence de végétation rase ou de sol nu permettant la chasse d'invertébrés et éventuellement de micro-mammifères, ainsi que des arbustes denses servant de perchoirs et de lieu de nidification à proprement parler.

Localisée dans des milieux subissant des modifications très régulières la Pie-grièche écorcheur n'est pas très sensible au dérangement lié à la fréquentation humaine, pourvu que celui-ci soit localisé dans le temps et non répétitif. Les principales activités humaines qui peuvent être impactantes sont celles touchant à son habitat. Ainsi toutes les actions pouvant amener à une disparition définitive des milieux de vie de la Pie-grièche écorcheur (évolution naturelle d'une friche vers la forêt, plantation forestière, construction), ainsi que les activités modifiant

temporairement le milieu et menées durant la période critique (nidification) seront néfastes à l'oiseau. L'entretien des haies, l'écobuage ou encore le gyrobroyage, pratiques habituelles pouvant être menées sur les lieux de vie de la Pie-grièche écorcheur, seront donc à pratiquer avant le retour des oiseaux au printemps ou après la fin de l'élevage des jeunes (milieu d'été).

Les actions permettant le maintien des milieux favorables sont pour leur part à privilégier : maintien et plantations de haies (de préférence présentant des buissons épineux de type aubépine), préservation d'arbres perchoirs, maintien ou mise en place de pâturage (ovin, caprin, bovin ou équin) afin de conserver des zones d'herbe rase et, grâce aux déjections animales, attirer les insectes qui sont une source importante de nourriture pour les pies-grièches.

**Milieu de nidification :** Milieux ouverts avec strate buissonnante (bocage, friches, ourlets forestiers)

**Périodes critiques :** Mai à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 1,5 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp et Perrins 1993, Géroudet 1998, Lefranc 1993, Lefranc 2004

\*\*\*\*\*

Etablie en 1979 par des naturalistes anglais, la liste des espèces de la Directive Oiseaux ne représente désormais plus la situation actuelle en matière de vulnérabilité des oiseaux sur le territoire métropolitain. La toute récente liste rouge des espèces d'oiseaux menacées en France (2011) ne reflétant pas pour sa part certaines particularités départementales il nous paraît important de prendre en compte et de présenter ici certaines espèces intéressantes à l'échelle de la Côte-d'Or.

\*\*\*\*\*

## Autres espèces remarquables

### 17. Le Petit-duc scops

Le Petit-duc scops, plus petit rapace nocturne de Côte-d'Or, est particulièrement inféodé aux milieux semi-ouverts, chauds et ensoleillés. Présent en quantité importante dans le sud de la France il trouve sur l'Arrière Côte de Beaune des milieux favorables lui prodiguant des arbres creux pour sa nidification et des insectes en quantité suffisante pour son alimentation. Les habitations, en particulier si elles disposent de cavités, peuvent également être utilisées pour la nidification.



La principale menace pesant sur la petite population présente sur le territoire de la ZPS, et faisant que l'espèce semble absente de la côte viticole qui présente pourtant un climat et un habitat favorables à sa nidification, est probablement la restriction des ressources alimentaires. En effet, la présence de gros insectes et notamment de la grande sauterelle verte *Tettigonia viridissima* est déterminante lors de l'élevage des jeunes. L'extension de l'agriculture

intensive, céréalière et viticole, et l'utilisation de biocides associée diminue d'autant les populations de proies pour ce rapace. De plus la question se pose de la nocivité éventuelle de ces composés chimiques par accumulation dans les graisses stockées par l'espèce en vue de sa migration trans-saharienne.

Concernant son habitat, la préservation des lieux de nidification potentiels, allées d'arbres à cavités, vieux vergers, murs en pierre sèche, ... sera bénéfique pour l'espèce.

Enfin, la neutralisation des poteaux téléphoniques et électriques creux ne pourra être que positif pour cette espèce cavernicole.

**Milieu de nidification :** Milieux semi-ouverts avec présence de bosquets, haies, arbres isolés et vergers

**Périodes critiques :** mi-Mai à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux ouverts avec végétation rase

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 98 hectares / NC

**Bibliographie de référence :** Cramp 1985, Géroutet 2000, Mebs et Scherzinger 2006, Strenna 2000

## 18. La Chevêche d'Athéna



Si la répartition de cette espèce au sein de la ZPS est mal connue, on sait désormais qu'elle est moins rare qu'escompté en Côte-d'Or. En effet, bien que semblant exigeante concernant son milieu de vie, elle se satisfait de zones en apparence peu favorables (grandes cultures, ...), du moment que celles-ci présentent des milieux ouverts où elle pourra chasser (micro-mammifères et divers invertébrés) ainsi que des cavités, qu'elles soient naturelles (arbres creux, têtards) ou artificielles (habitations), pour y placer son nid.

Cette espèce n'en demeure pas moins soumise à de nombreuses contraintes et les activités humaines peuvent se révéler néfastes pour elle. Parmi celles-ci on peut citer l'intensification agricole, qui, pour les mêmes raisons que le Petit-duc scops, est globalement défavorable à l'espèce : diminution de la ressource alimentaire, baisse du nombre de sites de nidification potentiels, nocivité des produits chimiques employés, ...

Oiseau des milieux ouverts, la déprise agricole et la plantation forestière seront de fait défavorables. La préservation de zones de pâturage bovin, équin ou ovin, entretenant des parcelles de végétation rase sera pour sa part bénéfique à l'espèce.

Il faut également noter pour cet oiseau l'impact négatif non négligeable des poteaux électriques et téléphoniques creux dans lesquels les oiseaux se retrouvent coincés ainsi que la mortalité routière importante, en particulier concernant les jeunes.

**Milieu de nidification :** Milieux ouverts avec présence de cavités (arbres creux, têtards, habitations)

**Périodes critiques :** Avril à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 29,5 hectares / jusqu'à 1 kilomètre

**Bibliographie de référence :** Blache 2005, Cramp 1985, Génot et Lecomte 2002, Géroutet 2000, Mebs et Scherzinger 2006, Strenna 2000

## 19. Le Martinet à ventre blanc

Oiseau rupestre, le Martinet à ventre blanc est peu influencé par les milieux qu'il survole pour chasser les insectes et les principaux impacts sur l'espèce peuvent avoir lieu sur le site de nidification, d'autant plus que l'espèce est particulièrement fidèle à celui-ci. Présente sur une seule falaise côte-d'orientienne, au sud de la ZPS, il convient donc d'éviter les dérangements en période de nidification. Ceux-ci pourraient être le fait de grimpeurs, susceptibles d'utiliser des voies passant non loin de nids.



**Milieu de nidification :** Falaises, bâtiments hauts

**Périodes critiques :** Mai à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Milieux de chasse extrêmement variés

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** NC / couvre plusieurs centaines de kilomètres par jour

**Bibliographie de référence :** Chantler et Driessens 2000, Cramp 1985, Géroudé 1998

## 20. Le Cincle plongeur



Oiseau d'eau comme le Martin-pêcheur d'Europe, le Cincle plongeur recherche les cours d'eau permanents présentant généralement une forte granulométrie et un courant rapide ou torrentiel. Il se nourrit d'invertébrés aquatiques qu'il recherche dans le lit des rivières qu'il fréquente.

L'établissement du nid, boule de mousse logée généralement dans un creux de rocher, est favorisé par la présence d'infractuosités. Les constructions humaines, ponts, biefs, barrages, sont donc favorables à l'espèce. Parmi les activités néfastes on peut citer le dérangement pouvant être occasionné par les activités de pleine nature comme la pêche.

Dépendant de la productivité des cours d'eau du fait de son alimentation, le Cincle est sensible à la qualité des rivières. Bien qu'on le trouve parfois dans des eaux et habitats médiocres, l'eutrophisation, les rejets d'effluents, l'anthropisation des rives ou encore l'enrésinement des berges sont autant d'activités qui auront un impact négatif sur cette espèce.

**Milieu de nidification :** Cours d'eau

**Périodes critiques :** mi-Février à mi-Mai

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 1480 mètres de linéaire de cours d'eau / Idem

**Bibliographie de référence :** Cramp 1988, Géroudé 1998, Tyler et Ormerod 1994

## 21. La Fauvette orphée

Extrêmement rare en Bourgogne et présente sur un seul site en limite de la ZPS, cette espèce privilégie des milieux ouverts secs, fortement ensoleillés et partiellement colonisés par de la fruticée arbustive. Comme les autres espèces de son genre, la Fauvette orphée se nourrit principalement d'invertébrés qu'elle recherche sur les mêmes milieux.



Bien qu'exigeante, la présence d'habitats favorables à son établissement ne semble pas être un facteur limitant pour son installation sur le territoire de la ZPS et la disparition progressive de la Fauvette orphée est peut-être à mettre en lien avec l'évolution des conditions climatiques. Cependant il est certain que la déprise agricole, et à l'opposé la mise en grande culture de certaines surfaces, sont des actions défavorables à l'espèce.

**Milieu de nidification :** Milieux ouverts héliophiles avec strate arbustive, fruticée

**Périodes critiques :** mi-Mai à fin Juillet

**Autres milieux nécessaires au maintien de l'espèce :** Identiques aux milieux de reproduction

**Domaine vital / Rayon d'alimentation :** 2,4 hectares / 200 mètres

**Bibliographie de référence :** Cramp 1992, Géroudet 1998, LPO Auvergne 2010

## Bibliographie

Note : Cette liste bibliographique n'est pas exhaustive, les publications relatives à la biologie des oiseaux décrits ci-dessus étant très variée.

- Abel J., 2007. Le Grand-duc d'Europe en Côte-d'Or. Connaissances acquises et état actuel de la population. Tiercelet infos, 16, pp. 54-62.
- Abel J., 2009. L'avifaune de la Zone de Protection Spéciale FR2612001 « Arrière-côte de Dijon et de Beaune ». Résultats des inventaires menés en 2008 et synthèse des connaissances. LPO Côte-d'Or, DIREN Bourgogne, 104p.
- Blache S., 2005. La Chevêche (*Athene noctua*) en zone d'agriculture intensive (Plaine de Valence, Drôme) : habitat, alimentation, reproduction. Thèse, Ecole Pratique des Hautes Ecoles, Montpellier, 110p.
- Chantler P. et Driessens G., 2000. Swifs. A guide to the swifts and treeswifts of the world. Second edition. Pica Press Sussex, 272p.
- Cochet G., 2006. Le Grand-duc d'Europe. Delachaux et Niestlé, 208p.
- Cramp S. et Simmons K.E.L. (éd.), 1977. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume I : Ostriches to Ducks. Oxford University Press, Oxford, New York, 722 p.
- Cramp S. et Simmons K.E.L. (éd.), 1980. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume II : Hawks to Bustards. Oxford University Press, Oxford, New York, 695 p.
- Cramp S. et Simmons K.E.L. (éd.), 1983. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume III : Waders to gulls. Oxford University Press, Oxford, New York, 913 p.
- Cramp S. (éd.), 1985. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume IV : Terns to Woodpeckers. Oxford University Press, Oxford, New York, 960 p.
- Cramp S. (éd.), 1988. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume V : Tyrant Flycatchers to Thrushes. Oxford University Press, Oxford, New York, 1 063 p.

- Cramp S. (éd.), 1992. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume VI : Warblers. Oxford University Press, Oxford, New York, 728 p.
- Cramp S. et Perrins C.M. (éd.), 1993. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume VII : Old World Flycatchers to Shrikes. Oxford University Press, Oxford, New York, 577 p.
- Cramp S. et Perrins C.M. (éd.), 1994. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume VIII : Crows to Finches. Oxford University Press, Oxford, New York, 899 p.
- Cramp S. et Perrins C.M. (éd.), 1994. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume IX : Buntings and New World Warblers. Oxford University Press, Oxford, New York, 488 p.
- Génot J-C. et Lecomte P., 2002. La Chevêche d'Athéna. Biologie, mœurs, mythologie, régression, protection... Delachaux et Niestlé, 144p.
- Génsbøl B., 2005. Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, 403p.
- Géroutet P., 1994. Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe. Delachaux et Niestlé, 429p.
- Géroutet P., 1998. Les passereaux d'Europe. Tomes 1 et 2, 4<sup>ème</sup> édition. Delachaux et Niestlé, 405 et 512p.
- Géroutet P., 2000. Les rapaces d'Europe, diurnes et nocturnes. 7<sup>ème</sup> édition. Delachaux et Niestlé, 446p.
- Géroutet P., 2008. Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. 2<sup>ème</sup> édition. Delachaux et Niestlé, 607p.
- Gorman G., 2004. Woodpeckers of Europe. A study of the european picidae. Bruce Coleman, 192p.
- Joubert B., 2001. Le Circaète Jean-le-Blanc. Edition Eveil Nature, LPO, 72p.
- Lefranc N., 1993. Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord & du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, 240p.
- Lefranc N., 2004. La Pie-grièche écorcheur. Belin, 96p.
- Leroux A., 2004. Le Busard Cendré. Belin, 96p.
- LPO mission rapaces, 2008. Milan royal. Cahier technique, 40p.
- LPO mission rapaces, 2009. La plume du Circaète, 7, 12p.
- LPO mission rapaces, 2010. L'aigle botté. Bulletin de liaison du réseau Aigle botté, 2-3, 12p.
- LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Delachaux et Niestlé, 575p.
- Maurice T., 2007. Le Milan royal en Bourgogne. Présentation de l'espèce, résumé des résultats 2006-2007, perspectives. EPOB, 31p.
- Mebs T. et Scherzinger W., 2006. Rapaces nocturnes de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé, 397p.
- Monneret R-J., 2006. Le Faucon pèlerin. Description, mœurs, observation, protection, mythologie. Delachaux et Niestlé, 224p.
- Muller Y., 2011. Petites chouettes de montagne : Chevêchette et Tengmalm. Cahier technique. LPO mission rapaces, non paginé.
- Office National des Forêts, *non daté*. Connaissance et protection des oiseaux, Précautions sylvicoles. Le Circaète Jean-le-Blanc. 9p.
- Petretti F., 2008. L'Aquila dei serpenti. Pandion Edizioni, 272p.
- Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorité. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / LPO, 598p.
- Rougeron A., 2007. Statut et biologie de l'Oedicnème criard en Côte-d'Or. Tiercelet infos, 16, pp. 63-67.
- Strenna L. (coord.), 2000. Les rapaces de Bourgogne. L'Aile Brisée, Talant. 176p.
- Thiollay J.M. et Bretagnolle V. (coord.), 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, 176p.
- Tissier D. et Chazal R., 2007. Programme de sauvegarde de l'oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Grand Lyon. Ornithos, 14(6), pp. 365-369.
- Tyler S. et Ormerod S., 1994. The dippers. T&AD Poyser. 225p.